

Participation de l'Assemblée de l'île au projet urbain de l'île de Nantes

Réponse argumentée des élus

JUILLET 2025

SAISON 1 : Quelle alliance Ville-Nature ?





SOMMAIRE

01 - Introduction 4

02 - Assemblée de l'île 6

A. Qu'est ce que l'assemblée de l'île ?

- Les missions et modalités
- Le recrutement et la composition de l'assemblée
- La session #1 : alliance ville-nature

B. L'avis citoyen : les scénarios élaborés par l'assemblée de l'île 14

- Deux principes structurants
- Trois scénarios d'usages
 - *Un parc comme une déclaration d'amour à la Loire et à l'estuaire*
 - *Le parc des socialisations et des cohabitations*
 - *Le parc des transitions humaines*

C. La réponse argumentée des élus à l'assemblée de l'île 22

03 - La traduction par d'ici là 26

04 - Et après ? 28

01

Introduction

Un nouveau chapitre pour le projet urbain : concevoir le projet avec les citoyens

Les différentes phases, les différentes équipes

Engagée depuis plus de 20 ans et portée par Nantes Métropole et la Samoa, la transformation de l'île de Nantes a été menée par 3 équipes différentes de concepteurs, désignées comme les « maîtres d'œuvre urbains ».

Ces 337 hectares ont muté progressivement. D'abord en s'appuyant sur l'armature constituée par le paysage, en révélant le potentiel du territoire grâce à la culture et en s'appuyant sur l'existant et le déjà-là, en particulier l'héritage industriel. Ensuite, en affirmant l'île comme un prolongement du centre-ville, où le paysage et les axes de circulation douce et les transports en commun fédèrent les différents quartiers. Puis, dans la continuité, en intensifiant la figure paysagère de l'île (en amplifiant la présence de la nature, notamment via les jardins et cœurs d'îlots), en préparant l'arrivée de nouvelles lignes de transports et en développant le nouveau quartier République, inspiré du faubourg ancien voisin, pour une ville aux échelles humaines et aux ambiances variées.

À travers ce projet de transformation, c'est donc une nouvelle centralité métropolitaine qui se concrétise, renouant avec la Loire et son estuaire. Un projet aux ambitions sociales fortes, créant un lieu de vie pour toutes et tous et favorisant le vivre ensemble.

Jusqu'en 2032, ce 4ème chapitre de la transformation de l'île de Nantes sera conçu par l'équipe de **Sylvanie Grée**, paysagiste de l'agence D'ICI LA (mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre urbaine), autour de trois grandes orientations portées par Nantes Métropole :

- La **création d'un parc de 10 hectares** et l'intensification de la nature au cœur des quartiers déjà existants,

- La **création d'un nouveau quartier au sud-ouest** de l'île de Nantes avec la construction de 1 500 à 2 100 logements dans la logique de la ville « du quart d'heure »
- Une méthode de travail qui s'appuie dans la durée sur la **co-construction du projet avec les citoyens et usagers** de l'île et plus largement ceux de la métropole.

Des engagements forts

Ce projet de transformation de l'île de Nantes s'inscrit dans la continuité du projet politique, mené par la majorité, et des engagements pris à l'issue du *Grand débat Fabrique de nos Villes*.

On notera tout particulièrement, les actions déterminées en faveur de la bifurcation écologique et de la justice sociale, la volonté de donner une grande place à la nature en ville et les actions pour une métropole impliquante et conviviale.

Par ailleurs, des fondamentaux ont été posés par l'équipe de *maîtrise d'œuvre*, retenue dans le cadre d'un dialogue compétitif. Ils ont orienté le choix du comité de sélection présidé par Johanna Rolland et composé d'élus, d'experts, de représentants citoyens et de personnalités locales compétentes. Ces fondamentaux constituent des invariants pour le projet.

Concernant le parc, il s'agit par exemple : du rendez-vous avec l'océan, de l'adressage sur le boulevard Léon Bureau, de la double vocation du parc de quartier/parc métropolitain, d'une localisation au bord de la Loire, etc.

Les modalités de participation

Cette co-construction se traduit dans le cadre d'un dialogue citoyen pour nourrir la décision des élus et le dessin de la maîtrise d'œuvre urbaine tout au long du projet, en s'appuyant sur l'articulation de trois dispositifs :

- **L'Assemblée de l'île** : d'envergure métropolitaine, composée de citoyens et de représentants des organisations de l'île, elle débat des grandes orientations stratégiques et est consultée sur des sujets à hauts enjeux.
- **La Perm', permanence dans un lieu ouvert**, elle est animée par la maîtrise d'œuvre et à terme avec les habitants du quartier (les éclaireurs) pour

co-construire la vie collective. Ce sera un lieu de fabrication du projet urbain, et le QG des équipes de conception, pour accueillir et échanger avec les citoyens sur des sujets du quotidien et de proximité. En attendant son ouverture en septembre 2025, un **dispositif d'aller-vers** est organisé pour permettre différentes rencontres dans l'espace public ou dans des lieux de l'île afin d'interroger ses habitants et usagers.

- **Des tests in-situ** : des prototypes seront conçus avec les citoyens concernés pour rendre concret la concertation, tester les usages et les idées avant de les valider. Le **premier prototype**, le jardin des possibles, préfigurant le futur grand parc, sera inauguré le 10 juillet 2025 et pourra être le support d'expérimentations à venir.

02

A - Assemblée de l'île

Qu'est ce que l'assemblée de l'île ?

Les missions de l'Assemblée

- Elle débat sur des grandes orientations stratégiques et est consultée sur des sujets à hauts enjeux.
- Elle fait des propositions concrètes pour alimenter le plan guide* et proposer des scénarios
- Elle rend compte de son travail à travers un avis citoyen.
- Elle formule des préconisations pour ajuster le dispositif.
- Elle participe aux prototypes pour tester les usages et les idées avant de les valider ou de les ajuster.

*voir définition page 13

Tableau de synthèse de la composition de l'Assemblée de la session 1

Genre	Homme	17
	Femme	19
Âge	18-29 ans	6
	30-44 ans	8
	45-59 ans	12
	plus de 60 ans	3
Adresse	Île de Nantes	11
	Ouest	
	Île de Nantes Est	7
	Autres quartiers	6
	Nantes	5
	Métropole	

Les modalités de l'Assemblée

L'Assemblée de l'île a vocation à s'inscrire dans le temps. Elle s'organise en différentes sessions de travail sur un thème donné.

Pour chacune d'elles, les membres qui la constituent pourront reconduire leur engagement pour assurer la continuité. Néanmoins, un renouvellement pourra être recherché et de nouveaux membres pourront rejoindre le groupe.

Une session de travail représente un engagement de quatre à six mois pour les participants et compte au moins trois ateliers.

La composition de l'Assemblée

Elle est constituée d'une quarantaine de participants volontaires répartis en 3 collèges :

- **Le collège des habitants et usagers** de l'île de Nantes, de Nantes ou d'une commune de la métropole
- **Le collège des structures économiques et sociales** de l'île de Nantes : entreprises, associations, établissements d'enseignement...
- **Le collège des transitions et des générations futures** en impliquant des habitants ainsi que des associations et organisations environnementales...

Le recrutement s'est fait via un appel à participation : article de presse, communication sur le site de l'île de Nantes, emailing, réseaux sociaux, présence et distribution de flyers dans l'espace public.

Pour en faire une Assemblée constituée de profils diversifiés, les membres sont sélectionnés selon différents critères (genre, âge, situation sociale, intérêt, adresse, expérience de participation, disponibilité) permettant de garantir l'équilibre du groupe. Dans le cas de profils similaires, un tirage au sort est effectué.

La composition de l'assemblée



Le collège des transitions

Il a la charge de défendre des intérêts d'ordre écologique, les intérêts du climat, du vivant et des générations futures, en veillant à ce que ces enjeux soient au cœur des décisions urbaines. Un exercice qui demande peut-être de sortir d'une posture purement humaine !



Le collège des habitants

Il porte la voix de la diversité des personnes qui vivent l'île de Nantes au quotidien. Résidents, travailleurs, étudiants ou flâneurs, il représente les usages et les problématiques de l'île. Un exercice qui demande de savoir défendre son point de vue, mais aussi celui de ses voisins !



Le collège des structures éco-sociales

Il représente la voix des acteurs économiques et associatifs du quartier, infrastructures ou organisations qui font vivre l'île et pourront faire vivre le futur quartier, en proposant une grande diversité d'usages. Un exercice qui leur demande de porter la voix de leurs usagers quels qu'ils soient ! (salariés, clients, membres, bénévoles...)

Le travail de la session 1 : L'alliance ville-nature

De mars à juillet 2025, l'Assemblée de l'île a travaillé sur l'alliance ville-nature, le sujet d'une plus grande place faite à la nature dans notre ville ayant été fortement exprimé lors du *Grand débat* « *Fabrique de nos villes* ». La première étape de travail engagée par la maîtrise d'œuvre urbaine a consisté à définir une première version d'un plan guide* dans lequel le grand parc de Loire aura une place centrale. C'était donc le bon moment pour travailler avec l'Assemblée de l'île sur l'ambition souhaitée de donner plus de place à la nature dans ce projet et sur les conditions de cette ambition.

Pour nourrir cette première version du plan guide, l'Assemblée de l'île a été invitée à répondre aux questions suivantes :

Comment voulons-nous vivre concrètement avec la nature dans notre ville ?

Comment cela doit-il influencer la conception d'un grand parc métropolitain ?



Méthode et calendrier : mars à juillet 2025

Le travail de l'Assemblée de l'île permet d'instaurer un dialogue entre les citoyens, les élus et l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine pour enrichir le projet de transformation de l'île de Nantes. Sur cette première session, il a permis de nourrir la stratégie sur le sujet de la place de la nature dans le sud-ouest de l'île de Nantes.

LANCEMENT

22 mars 2025 - Lancement de la démarche et visite de site (parc naturel de Beaulieu)

Présentation de la démarche de dialogue et lancement de l'Assemblée de l'île en présence des élus et de la maîtrise d'œuvre urbaine pour partager les connaissances et les enjeux.

Avec les regards croisés de Romaric Perrocheau, Direction Nature et Jardins, et de Sylvanie Grée, paysagiste D'Ici là, différentes zones du Parc Naturel du Beaulieu ont été décryptées, posant les enjeux et interrogations qui se présentent lors de la réalisation d'un parc en ville et en bord de Loire. La visite a ainsi été l'occasion d'amorcer une culture commune entre les membres de l'assemblée et les concepteurs.

ATELIER 1

2 avril 2025

Faire émerger des besoins et des propositions communes à la croisée des trois collèges de représentants de l'assemblée - le collège des habitants de l'île de Nantes, de Nantes ou d'une commune de la métropole, le collège des structures économiques et sociales de l'île de Nantes, le collège des transitions qui porte la voix du vivant et des enjeux de transition (associations et organisations environnementales...) et formuler des grands enjeux sur la place de la nature en ville et de la programmation du parc.

ATELIER 2

22 avril 2025

Traduire les 4 grandes orientations élaborées lors de l'atelier 1 sur des plans d'usages, permettant de les structurer en grands périmètres (cœur de parc, proximité quais et Loire, proximité quartiers environnants) en fonction des besoins de leurs usagers, de préciser leurs interactions, leurs conditions de

réalisation (quels dispositifs, équipements, accès, etc.), mais aussi les besoins associés (gestion, entretien, mise-en-œuvre). L'articulation de l'ensemble permet de constituer les 3 scénarios d'usages distincts, recommandés par l'assemblée et fournis à la maîtrise d'œuvre pour développer les 3 trajectoires de spatialisation pour le parc.

Pour mener ce travail, les membres de l'assemblée avaient été répartis en 4 sous-groupes reflétant un équilibre des 3 collèges et des profils relevés lors des sessions d'aller-vers menés en parallèle des ateliers.

REMISE DE L'AVIS CITOYEN

13 mai 2025 - Présentation des scénarios

Présentation des scénarios élaborés par les membres de l'assemblée aux élus, composant l'avis citoyen sur les orientations stratégiques du Parc. Les trois scénarios ont été présentés par des porte-parole des groupes ayant travaillé à l'élaboration de ces scénarios. D'ici là a également présenté une illustration spatiale de chaque scénario.

RÉPONSE DES ÉLUS

2 juillet 2025

Réponses des élus aux membres de l'assemblée : premier retour aux habitants des choix et des arbitrages qui auront été faits - retour d'expérience sur la première session et échange sur la prochaine.

À noter que le déroulé de l'Assemblée a dû être ajusté et que l'atelier initialement prévu le 18 juin a été annulé. En effet, il avait vocation à travailler sur les usages et idées à prototyper, or cela nécessitait un retour préalable des élus sur l'avis citoyen et une présentation du projet retenu. Il a donc été décidé de travailler les enjeux de prototypage plus tard, dans le cadre d'un autre dispositif que celui de l'Assemblée; celle-ci continuant à s'atteler prioritairement aux enjeux stratégiques. Les membres de l'Assemblée seront informés et pourront participer s'ils le souhaitent, sur la base du volontariat.

→ Le 10 juillet 2025 le projet de transformation du quartier sud-ouest est dévoilé au public, présentant une première version du plan guide climatique et social : le parc, le quartier, l'avenir du quai Wilson notamment. Au-delà du dévoilement, c'est tout l'enrichissement du projet par la démarche de dialogue citoyen qui est partagé.



LA
IN
RI

Le
des
1991
1991

C'est du
"don" -
nature
c'est le
"don" -
nature

laisser le temps
à la végétation
de se déployer

2018

Cartographie de la





Le projet urbain de l'île de Nantes se conçoit avec l'assemblée de l'île

Saison 1 — faire alliance avec le vivant

Appel à candidatures
et constitution de l'assemblée

1

REMISE DU MANDAT

Une matinée de lancement permet aux membres de l'assemblée, aux élus, à l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et à la Samoa de se rencontrer.

La mission et le cadre d'intervention de l'assemblée sont présentés.

Une balade commentée du parc naturel de Beaulieu introduit en débat le sujet de l'alliance ville-nature en vue du travail sur le futur parc qui fera face à la Loire.

Plan-guide
écologique
et social
de l'île de Nantes

Tout au long de la démarche, l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine conçoit le plan guide écologique et social de l'île de Nantes en intégrant les ambitions et propositions portées par l'assemblée de l'île.

2

DÉFINITION DES GRANDES ORIENTATIONS QUE DOIT INCARNER LE PARC

Présentation à l'assemblée des fondamentaux du projet urbain avec un focus sur le quartier sud-ouest et le grand parc qui fera face à la Loire.

Un premier atelier permet à l'assemblée de **faire émerger les grandes vocations qu'elle souhaiterait faire atterrir dans le futur parc.**

Alliance
ville + nature
+ Parc = ?

Formulation des questions
qui seront soumises à l'assemblée

Le parc
de la déclaration d'amour
à la Loire et à l'estuaire

Le parc
des socialisations
et des cohabitations

Le parc
des transitions
humaines

Le parc
de l'apprentissage
des relations
à la nature

3

ÉLABORER 3 SCÉNARIOS D'USAGES

Un second atelier permet de **traduire les grandes orientations en 3 scénarios d'usages**. L'assemblée précise comment les ambitions doivent s'incarner dans le parc en réfléchissant à leurs conditions de réalisation.

Illustrations spatiales
des scénarios
d'usages de
l'assemblée

Saison 2

UNE NOUVELLE PROBLÉMATIQUE :

*La mobilité de demain
sur l'île de Nantes*

OUVERTURE DE LA PERM' :

un lieu dédié à la co-
construction du projet de l'île
de Nantes avec les nantais.

*Un atelier complémentaire
avec les habitants pour
poursuivre les réflexions
de la saison 1.*

5

RÉPONSE DES ÉLUS À L'ASSEMBLÉE DE L'ÎLE

Les élus présentent leur **réponse
argumentée** aux membres
de l'assemblée **quant à leur
proposition de scénarios.**

*Présentation des conclusions
et du plan guide au public*



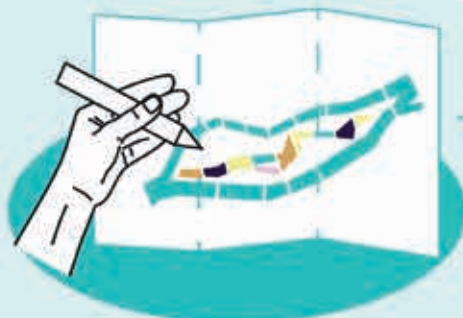
4

REMISE DE L'AVIS CITOYEN AUX ÉLUS

Les 3 scénarios d'usages et leurs
ambitions sont présentés aux
élus. Ces derniers **posent leurs
questions et demandent à
préciser certains points.**

**Une instruction politique et
technique** s'amorce pour arbitrer
sur ces scénarios.

*COPIL d'arbitrage
sur les vocations du parc*



*Conception et formalisation de l'esquisse
du parc en intégrant les scénarios de l'assemblée
dans la première version du plan guide climatique
et social de l'île de Nantes*



*Le plan guide urbain, climatique et social

C'est le document de référence à
destination de toutes les parties
prenantes du projet.

Il met en perspective l'existant, les
futurs possibles et les stratégies de
développement.

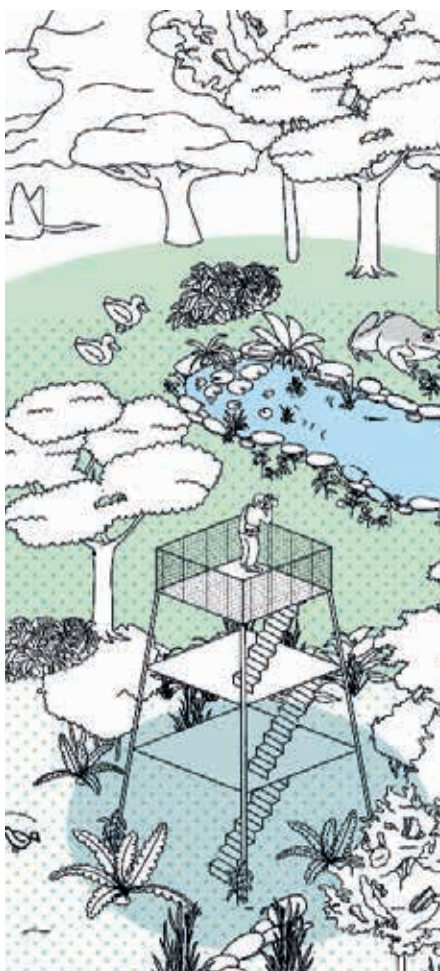
Évolutif, il sera mis à jour et enrichi
tous les 6 mois, au fur et à mesure
des concertations, des études de
faisabilité technique et économique,
des disponibilités foncières, et des
arbitrages faits par les élus.

02

B - Avis citoyen

Deux principes structurants et trois scénarios d'usages élaborés par l'assemblée

La nature retrouvée, faire alliance avec la nature



L'assemblée a collectivement convergé vers une forte demande de nature, sauvage et dense. Cette orientation s'est construite dès le premier atelier en petits groupes de travail de manière non concertée.

L'organisation des premières propositions sur une trame allant de « tout usage » à « tout nature » sur l'axe horizontal et de « usages métropolitains » à « usages locaux » sur l'axe vertical, a mis en évidence une prédominance vers les orientations « tout nature » et « usages métropolitains ».

L'assemblée a ensuite développé des propositions plus orientées « usages humains », à l'invitation de l'équipe d'animation. Si l'orientation « tout nature » a été priorisée, elle a ensuite été complétée par des propositions d'équipements et d'animations, et l'envie de pouvoir profiter de cette nature. Cette étape a fait émerger la question de la comptabilité et de l'articulation entre des espaces de nature préservée et des équipements à destination des humains, via différents types d'espaces, d'usages, et de conditions d'utilisation.

L'assemblée estime que l'alliance ville-nature ne se fera qu'à la condition de redonner une place prépondérante à la nature sauvage dans la ville, quel que soit le ou les scénarios retenus.

Cela se traduit pour elle par :

- Un parc offrant une nature restaurée, qui devient un élément manifeste de son identité, avec une importante canopée et des sols vivants.
- Un besoin de déconnexion de la ville et un sentiment de réelle nature.

Le parc ne doit pas être un jardin mais un espace naturel.

Pour l'assemblée, ce parc se caractérise par sa sobriété, sa dimension naturelle et préservée.



Une approche pédago- gique, de transmission



Lors du second atelier, la question de la sensibilisation et de l'apprentissage relatif à la nature, de son fonctionnement et de ses besoins, a émergé de façon significative dans chacun des scénarios d'usages proposés par les différents groupes. Cela prenait la forme de partenariats avec les écoles de l'île, des jardins pédagogiques, de parcours d'interprétation, d'observatoires de la biodiversité ou l'implication des habitants dans l'entretien d'espaces du parc. L'un des principaux enjeux du parc est de contribuer à une meilleure connaissance du vivant qui nous entoure.

Ainsi, l'alliance ville-nature a soulevé le nécessaire changement de rapport entre les humains et les espaces naturels : ils ne sont plus à considérer comme de simples aménités dont peuvent profiter les citoyens, mais deviennent un acteur à part entière, avec lequel composer. La nature n'est ainsi plus au service des habitants, mais il convient de construire une relation d'échange et, pour ce faire, se donner les moyens de pouvoir collectivement la comprendre.

L'assemblée estime que pour que l'alliance ville-nature puisse réellement se faire, il est nécessaire de créer les conditions pour respecter et comprendre la nature, quel que soit le ou les scénarios retenus.

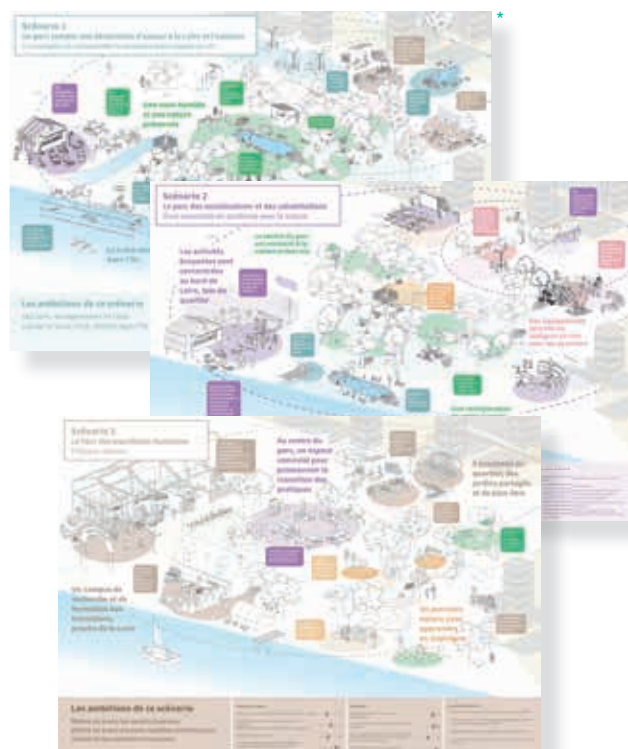
Cela se traduit pour elle par :

- Un parc qui fait la part belle à la pédagogie et à la sensibilisation aux enjeux de la nature, qui offre les clés pour comprendre le fonctionnement de la nature et de la biodiversité sous toutes ses formes, apprendre à vivre avec et à la préserver.
- Favoriser les échanges à toutes les échelles : des citoyens avec la nature, le lien avec les jardiniers, la formation grâce à un lien fort avec les écoles et les associations du quartier, ainsi qu'aux chercheurs et acteurs de la transition.

Trois scénarios d'usages

Intégrant ces deux principes structurants, 3 scénarios d'usages ont été établis par l'assemblée. Ils présentent chacun une orientation stratégique centrée sur les usages dans le parc, avec des propositions de répartition spatiale, et leurs conditions de réussite. Ces scénarios sont représentés par des plans d'usages qui illustrent le travail de l'assemblée. Ce sont des représentations graphiques, mises en forme par Vraiment Vraiment sur la base du travail de l'assemblée, ils ne reflètent pas une réalité géographique.

* Illustrations de synthèse produites par Vraiment Vraiment sur la base du travail produit par les groupes de l'assemblée lors de l'atelier 2, présentées aux élus par les porte-parole volontaires de chaque scénario.



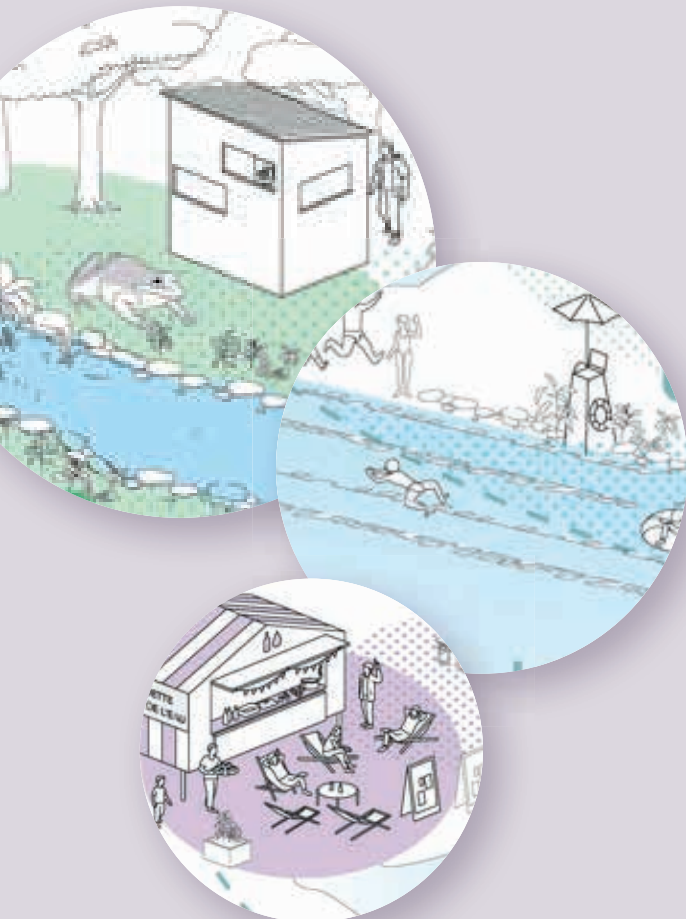
Scénario n°1

Un parc comme une déclaration d'amour à la Loire et à l'estuaire

Contempler et comprendre le territoire dans lequel on vit

L'orientation stratégique de ce scénario est de proposer un parc qui met en valeur le rapport à la Loire et à l'estuaire, laisse le fleuve vivre, rentrer dans l'île, et permet de comprendre ses mouvements, son écosystème, pour en profiter et le respecter.

Les zones humides y ont une grande place, la Loire interagit avec l'île en la traversant. Ces zones sont des lieux de biodiversité par endroits, et de socialisation à d'autres. Les habitants et visiteurs peuvent s'approcher du fleuve, étendre leurs activités sur le fleuve pour profiter de sa présence, se baigner, ou aller à sa rencontre.



LES AMBITIONS :

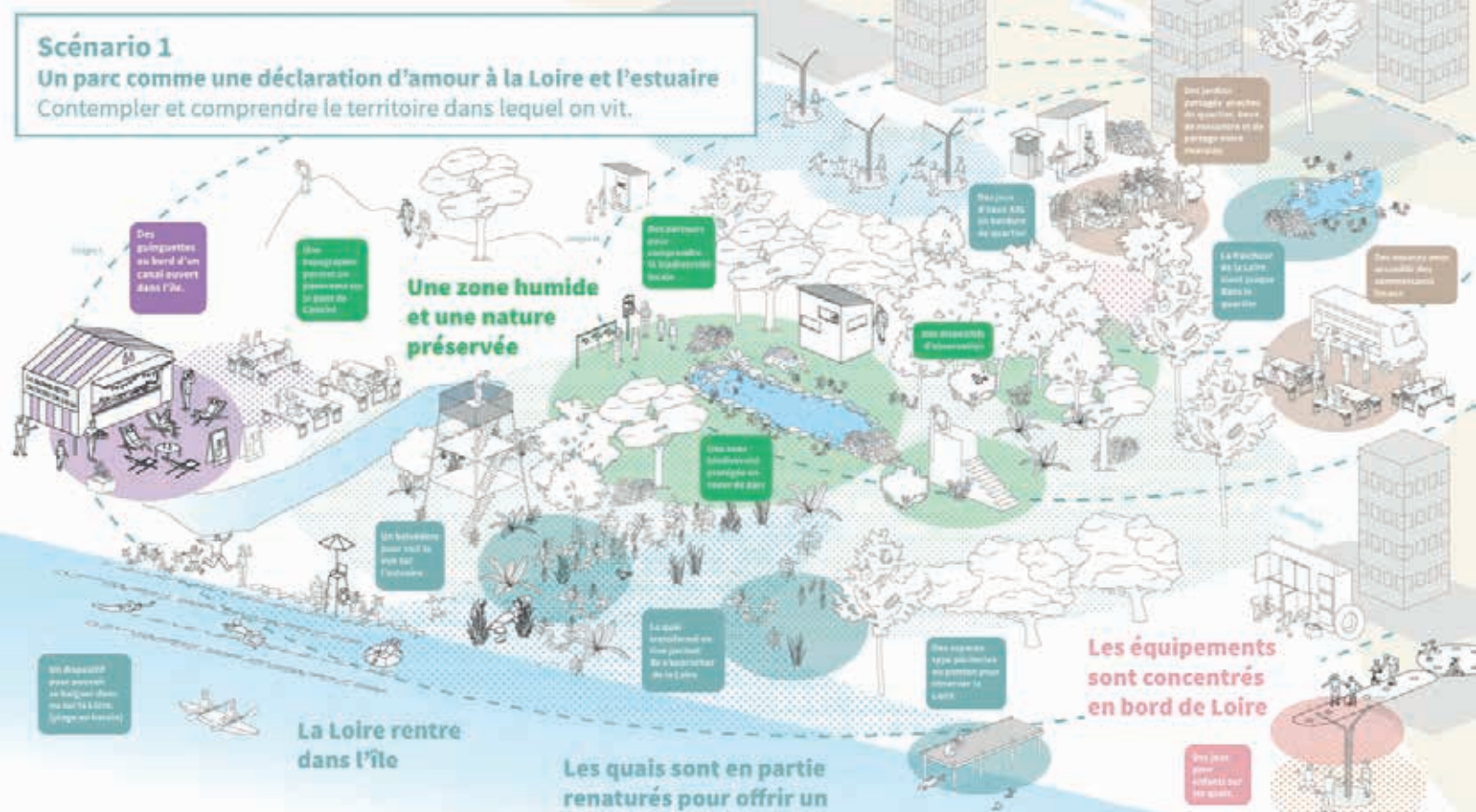
Pour permettre cette relation à la Loire retrouvée, mise en valeur et travaillée, les membres de l'assemblée proposent les grands usages et l'organisation spatiale suivante :

- Au centre du parc, une zone humide et une nature préservée
- La Loire rentre dans l'île
- Les quais sont en partie renaturés pour offrir un accès à la Loire
- Les équipements sont concentrés en bord de Loire

Scénario 1

Un parc comme une déclaration d'amour à la Loire et l'estuaire

Contempler et comprendre le territoire dans lequel on vit.



LES BESOINS, LES DISPOSITIFS RECOMMANDÉS :

Au centre du parc :

- Une zone « biodiversité » protégée en cœur de parc et des dispositifs d'observation, des parcours d'interprétation pour comprendre la biodiversité locale
- Un belvédère pour voir la vue sur l'estuaire
- Une topographie qui permet un panorama sur le pont de Cheviré

Au niveau des quais, en bord de Loire :

- Le quai est transformé en rive pour permettre de s'approcher de la Loire et à la Loire de pénétrer
- Des espaces types pêcheries ou pontons pour observer la Loire
- Un lien à l'eau qui peut prendre différentes formes, un dispositif pour pouvoir se baigner dans ou sur la Loire
- Des guinguettes au bord d'un canal ouvert dans l'île
- Des jeux pour enfants sur les quais
- Favoriser un accès bateau, pour des livraisons par exemple

À proximité des quartiers environnants :

- Des jeux d'eau XXL, un contact avec l'eau en bordure de quartier pour permettre à la fraîcheur de la Loire de pénétrer jusque dans le quartier
- Des espaces temporaires pour accueillir des activités du quartier comme des commerçants locaux

LES QUESTIONS QUI ONT FAIT DÉBAT LORS DES ATELIERS :

- Doit-on pouvoir accéder à la Loire ? En se baignant ? En bateau ? En se promenant au-dessus ? Est-ce réellement souhaitable ?
- L'aspect bassin bétonné est questionné par les membres ayant travaillé ce scénario, qui mettent en garde sur les contraintes opérationnelles, de gestion, et de sécurité.
- Doit-on placer les équipements pour les jeunes en bord de quartier pour faciliter leur accès, ou en bord de Loire pour valoriser la vue ?
- Doit-on mettre en place des zones humides dans le parc pour favoriser le retour de la biodiversité ?
- La demande de zones de jeux d'eau ou de brumisateurs ne doit-elle pas s'accompagner d'une sensibilisation quant à l'utilisation de l'eau ?
- Travailler le relief pour faire rentrer la Loire ne réduit-il pas la place disponible ?
- Peut-on transformer le quai ?
- L'accès à certaines parties du parc est-il restreint au regard des besoins de la biodiversité et de zones protégées ?
- Les liens et les dispositifs avec les acteurs du quartiers comme les commerçants sont à préciser

Scénario n°2

Le parc des socialisations et des cohabitations

Vivre ensemble en symbiose avec la nature

L'orientation stratégique de ce scénario est de proposer un parc au service des citoyens, faisant la part belle aux espaces conviviaux et aux usages sociaux, collectifs, mais pas bruyants, et en harmonie avec les espaces de nature.

Cette orientation met en avant les rencontres entre les générations et est en lien avec les écoles et les associations du quartier. Les usages de ce parc se structurent sur 3 échelles : quartier-quotidien / récurrent / exceptionnel.



LES AMBITIONS :

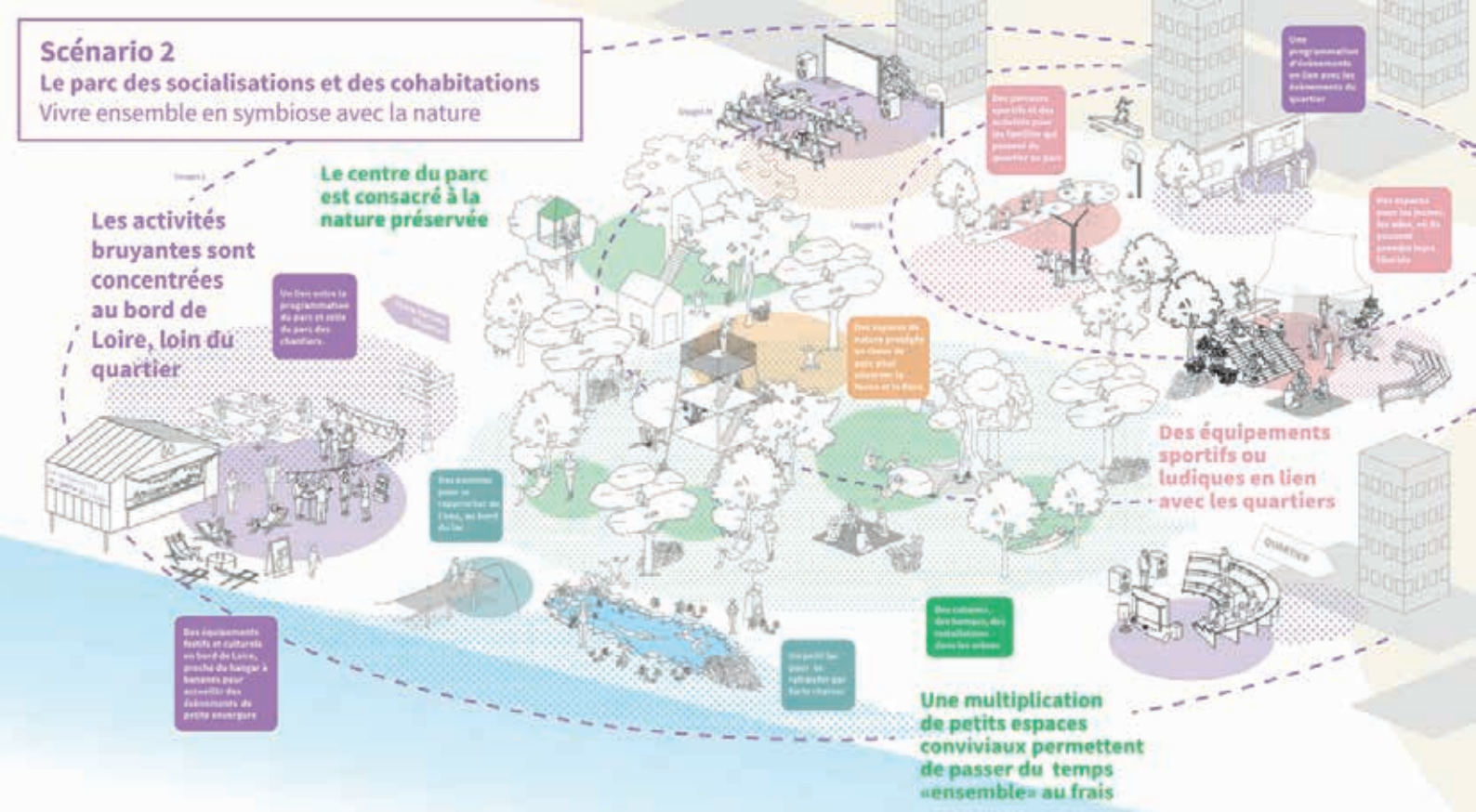
Pour permettre ces socialisations et l'articulation avec des espaces de nature sauvage, les membres de l'assemblée proposent les grands usages et l'organisation spatiale suivante :

- Le centre du parc est consacré à la nature préservée, avec la présence d'une zone humide
- Une multiplication de petits espaces conviviaux pour passer du temps « ensemble » au frais
- La complémentarité avec les parcs et structures à proximité pour les usages plus festifs, notamment le Parc des Chantiers afin d'assurer des usages plus calmes dans le Parc Sud-Ouest et rester cohérent avec la vocation de nature sauvage
- Des équipements sportifs ou ludiques font le lien avec les quartiers

Scénario 2

Le parc des socialisations et des cohabitations

Vivre ensemble en symbiose avec la nature



LES BESOINS, LES DISPOSITIFS RECOMMANDÉS :

Au centre du parc :

- Le lien à la Loire et le positionnement d'un bassin en cœur de parc
- Des cabanes, des installations dans les arbres, des hamacs, pour se détendre dans les arbres
- Un petit lac pour se baigner, un lieu de loisir accessible pour se rafraîchir par forte chaleur

Au niveau des quais, en bord de Loire :

- Des pontons pour se rapprocher de l'eau, des aménagements au bord du lac
- Des équipements festifs et culturels en bord de Loire, proche du hangar à bananes pour accueillir des événements « green » de petite envergure, une programmation d'activités douces
- Les activités bruyantes sont concentrées en bord de Loire (loin du quartier)

À proximité des quartiers environnants :

- Une programmation d'événements en lien avec les événements du quartier
- Des parcours sportifs et des activités pour les familles qui passent du quartier au parc
- Des espaces à destination des jeunes et des adolescents à un endroit où ils peuvent prendre leurs libertés

LES QUESTIONS QUI ONT FAIT DÉBAT LORS DES ATELIERS :

- Comment s'appuyer sur les équipements déjà présents et existants dans le quartier pour ne pas faire de doublon et pour intégrer les usages du parc dans ceux du quartier ?
- Comment travailler les enjeux de sentiment de sécurité dans cette configuration ?
- Un parc sans gros équipement structurant peut-il jouer le rôle de destination métropolitaine ?
- Ce parc peut-il être à la hauteur des enjeux d'inclusivité ? Si oui, comment ?
- Comment travailler les périmètres et les transitions entre les espaces conviviaux, les pratiques collectives et les espaces de nature, et assurer de ne pas abîmer / nuire au vivant ?

Scénario n°3

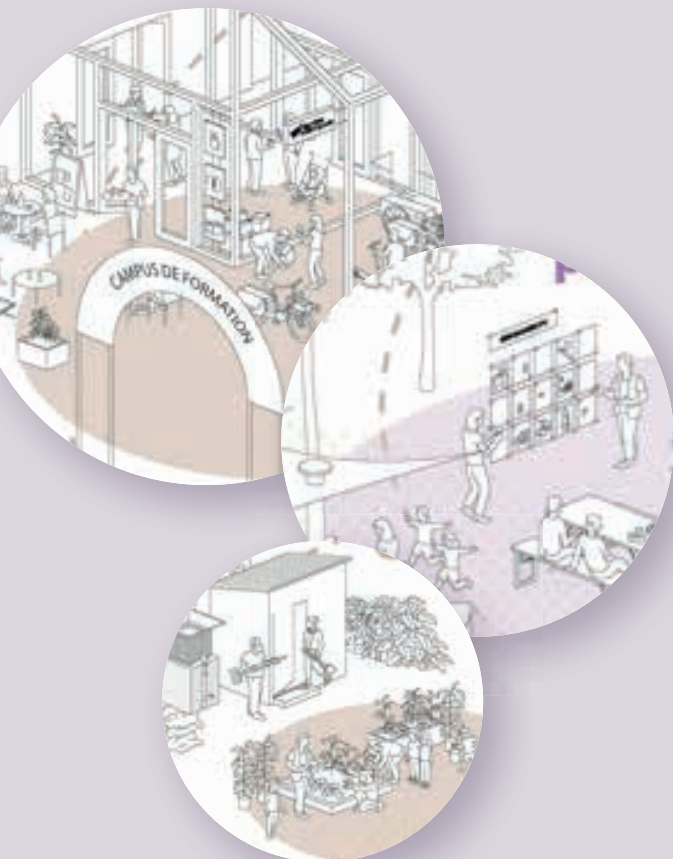
Le parc des transitions humaines

Préparer demain

Il s'agit de faire de ce parc un lieu mettant en avant les savoirs humains et d'autres modèles économiques pour accélérer les transitions humaines.

Cette orientation a une vocation plus sociétale car elle a pour but de développer l'économie sociale et solidaire, le patrimoine immatériel, et l'apprentissage, la transformation des pratiques.

Pensé comme un campus des pratiques "alternatives" ou "de demain" ce parc pourrait être un lieu de transmission de savoir dans un espace naturel. Il accueillerait des chercheurs, des travailleurs, des étudiants des associations issues de l'ESS.

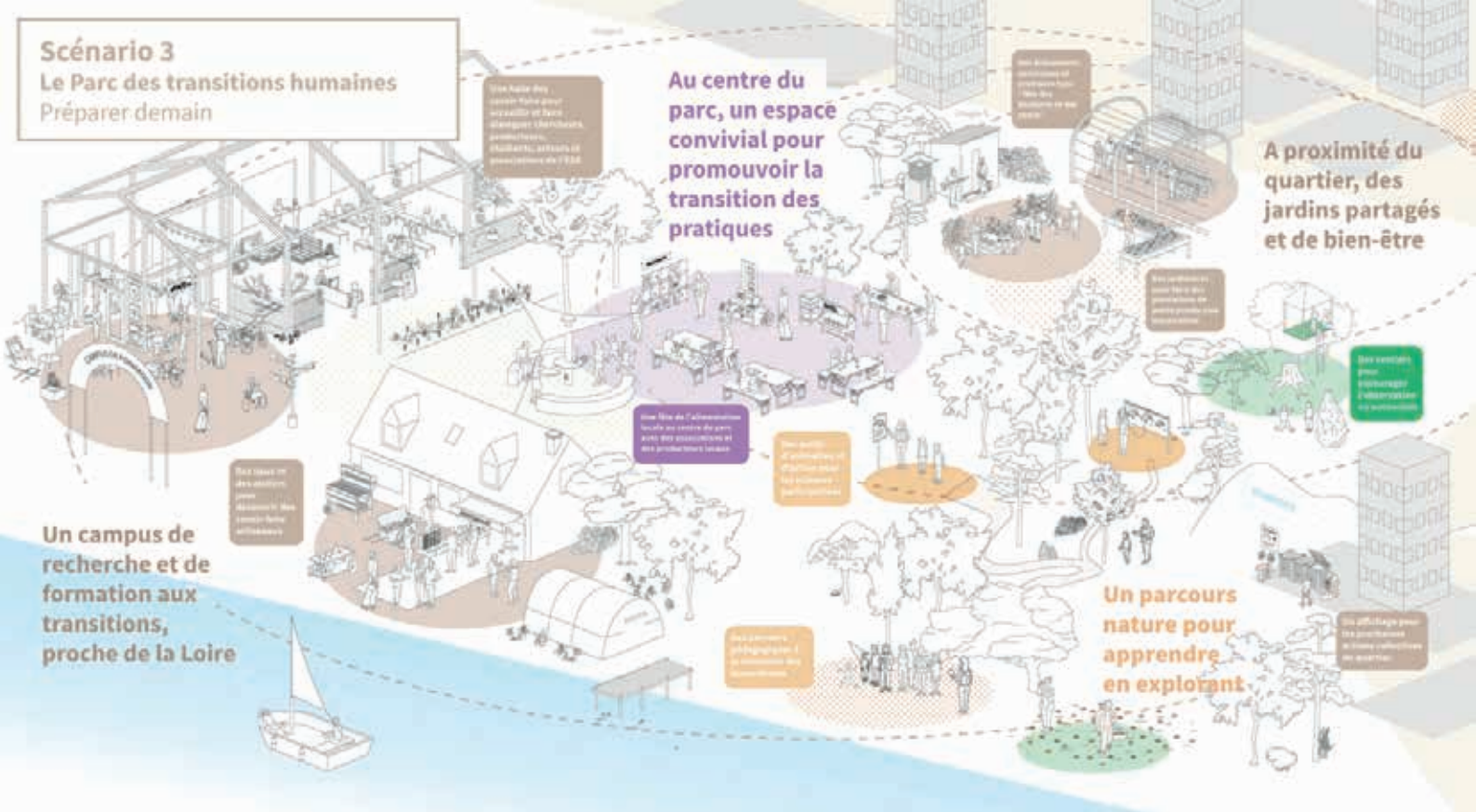


LES AMBITIONS :

Pour permettre cette relation à la Loire retrouvée, mise en valeur et travaillée, les membres de l'assemblée proposent les grands usages et l'organisation spatiale suivante :

- Un campus de recherche et de formation aux transitions, proche de la Loire
- Au centre du parc, un espace convivial pour promouvoir la transition des pratiques
- Un parcours nature pour apprendre en explorant
- À proximité du quartier, des jardins partagés pour produire local et favoriser le bien-être

Scénario 3 Le Parc des transitions humaines Préparer demain



LES BESOINS, LES DISPOSITIFS RECOMMANDÉS :

Au centre du parc :

- Des lieux de producteurs locaux proposant des ateliers de découverte des savoir-faire artisanaux
- Des équipements pour accueillir et réunir des associations, des producteurs et des visiteurs
- Des sentiers qui guident le regard et encouragent l'observation en autonomie
- Des parcours pédagogiques à la rencontre des écosystèmes

Au niveau des quais, en bord de Loire :

- Une halle des savoirs artisanaux pour accueillir des chercheurs, des travailleurs, des étudiants, des acteurs et associations de l'ESS
- Des outils d'animation et d'action pour les sciences participatives

À proximité des quartiers environnants :

- Des jardins partagés proches du quartier : un lieu accessible de rencontre et de liens entre riverains pour apprendre des astuces
- Des jardinières pour faire des plantations de petites productions maraîchères
- Un affichage pour les prochaines actions collectives du quartier

LES QUESTIONS QUI ONT FAIT DÉBAT LORS DES ATELIERS :

Ce scénario, jugé assez inattendu et très intéressant, a soulevé beaucoup de questions et de débats.

- Quels patrimoines immatériels souhaite-t-on mettre à l'honneur ?
- Les animations comme « la fête de l'alimentation locale » sont-elles nécessairement situées dans le futur parc ?
- Est-ce que la place du campus est dans le parc ou peut-elle trouver sa place ailleurs dans le quartier ?
- Est-ce que ce scénario révèle une visibilité des initiatives de développement de l'ESS sur l'île qui pourrait être améliorée ?
- Quelle place pour le karting dans ce scénario ? Faut-il le renforcer ou le remplacer ?
- Quelle place dans le parc pour les structures existantes ?
- Comment se fait l'articulation avec les autres initiatives d'ESS sur l'île ?
- Quelle place pour la nature dans ce scénario ? La nature aussi comme espace d'apprentissage, de formation ?

C - La réponse argumentée des élus

Sur la base des scénarios d'usages élaborés par l'assemblée, ainsi que leur illustration spatiale dessinée par D'ICI LÀ, les élus se sont réunis pour échanger et donner des premières orientations stratégiques qui définissent l'identité du parc à l'équipe de maîtrise d'œuvre pour qu'elle puisse poursuivre son travail. Le travail de l'assemblée a très largement nourri la réflexion des élus et a permis d'arbitrer la vocation du futur parc de Loire, nécessaire pour poursuivre le travail de conception.

Les élus confirment ainsi plusieurs orientations stratégiques issues des différents scénarios proposés par les citoyens et aboutissent au choix d'un nouveau scénario composite, retenant des points forts de chacun d'eux.

Deux principes structurants confirmés

Les deux fondements communs à tous les scénarios sont confirmés par les élus et orientent fortement l'identité du parc : **un parc nature et un lieu d'apprentissage**.

L'enjeu de déconnexion par le parc nature devient central pour le projet. Dans un quartier en construction, avec une densité urbaine manifeste et une proximité du centre-ville, le parc doit donner la possibilité de s'échapper facilement de la ville et de changer d'ambiance et d'atmosphère, grâce à une desserte optimale en transports en commun et modes actifs. Le parc doit permettre de s'immerger dans une nature sauvage, il est une occasion de déconnexion pour l'humain et un espace propice au développement de la biodiversité.

Le parc comme lieu d'apprentissage est aussi identifié comme un élément structurant du projet. Dans un contexte de changement climatique, le parc doit offrir une possibilité de reconnexion à la nature, une opportunité pour comprendre notre environnement, observer la biodiversité et la protéger. En incarnant l'alliance ville-nature, il invite à une transition des modes de vie et encourage à considérer la nature comme une alliée et non comme une ressource.

Des points forts à retenir pour chaque scénario

Les éléments forts des scénarios « Déclaration d'amour à la Loire » et « Parc des socialisations et des cohabitations » sont retenus pour la poursuite du travail : **une place majeure donnée à la Loire et à la convivialité**.

L'ambition d'accélérer les transitions est retenue du scénario 3, mais est à travailler dans le cadre du parc, comme lieu d'apprentissage, et non dans une programmation bâtie.

Les élus retiennent ainsi des orientations parfois communes aux différents scénarios, notamment sur des enjeux de spatialisation :

- Faire entrer la Loire dans le parc
- Un quai aux usages métropolitains
- Des espaces ouverts de taille intermédiaire
- Des lieux d'usages à proximité du quartier
- Une complémentarité avec le parc des chantiers

Des propositions qui restent à étudier

Par ailleurs, le travail sur les scénarios d'usages par les membres de l'assemblée a également permis de poser une série de propositions intéressantes, qui ne se décident pas à cette étape du projet. En effet, ces propositions qui relèvent pour une grande partie de l'équipement, du mobilier, et de l'animation du parc, nécessitent une échelle plus fine de conception et une approche globale pour confirmer, ou non, leur intégration. Elles doivent également être mises en regard des politiques publiques et d'autres projets de la métropole. Elles sont conservées pour être étudiées plus précisément et feront l'objet d'arbitrages au moment opportun.

Des points de vigilance communs à plusieurs scénarios

Les élus attirent l'attention sur le fait que la tenue d'animations dans un parc n'impose pas nécessairement la présence d'équipements. Pour rester compatible avec un parc nature, l'animation devra respecter des espaces paisibles. Il faudra être attentif à ne pas accumuler les propositions qui risquent de marquer le parc comme un lieu d'activité et moins comme un lieu de déconnexion. Il s'agit de rester dans une optique de mise à distance de la ville, du bruit.

Ces propositions devront être croisées avec ce qui existe sur le parc des chantiers, à la station nuage, etc. L'enjeu est d'apporter une offre nouvelle, complémentaire de l'existante.



Scénario n°1

La déclaration d'amour à la Loire et à l'estuaire

C'est un scénario à favoriser, et dont la vocation majeure de fort lien à la Loire est intégrée à l'identité du projet. Il reste néanmoins opportun d'interroger la place du quai et son rôle dans cette proposition.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RETENUES :

- **Le principe d'une zone humide avec un espace de biodiversité protégé** participe à l'identité forte d'un parc naturel, sauvage et renforce un des fondamentaux retenus.
- **La proposition de quais en partie renaturés permettant un accès à la Loire, qui rentre même dans l'île**, reste à étudier techniquement et financièrement, notamment via différents scénarios d'aménagement et de renaturation pour le quai, mais elle participe à orienter le projet. En effet, le choix de renaturer une partie du quai assure une vraie bifurcation et une rupture avec l'état actuel de cette zone. L'entrée de l'eau et le prolongement des milieux ligériens dans le cœur du parc et du quartier sont appréciés des élus car ces principes renforcent l'ouverture et l'accès à la Loire, tout en permettant aussi la perception d'une nature non accessible sur les berges.

PROPOSITIONS QUI RESTENT À ÉTUDIER :

- **Baignade** : la question du rapport à l'eau doit être creusée pour déterminer la forme qu'elle pourra prendre, pour apporter une réponse pertinente et réaliste aux besoins des usagers. Cette proposition devra être mise en regard d'autres offres existantes ou à venir dans la métropole (réseau de patauges, bassin dans le Jardin extraordinaire, etc.). L'enjeu étant d'avoir un éventail de possibles à l'échelle de la métropole. Il a d'ores et déjà été arbitré, que le parc ne participera pas au savoir-nager, mais que la présence de l'eau pourra contribuer au rafraîchissement, tout en restant dans une trajectoire de sobriété.

- **Topographie qui permet un panorama sur le pont de Cheviré** : la possibilité d'avoir un point de vue naturel surplombant la Loire mérite d'être travaillée. Une étude approfondie viendra alimenter un arbitrage futur.
- **Des parcours d'interprétation et d'observation** : cette proposition est retenue car elle traduit à la fois le parc nature et le parc comme lieu d'apprentissage. Mais elle devra être travaillée plus finement lors des prochaines étapes du projet.
- **Les équipements type belvédères, pêche, guinguette, accueil des commerçants, etc, ainsi que les lieux d'usages à proximité du quartier** (jardins partagés, jeux d'eau) : le principe d'avoir des équipements dans le parc est retenu et devra être étudié plus finement, avec une vigilance à ne pas sur-programmer pour assurer l'identité du parc-nature sauvage et la déconnexion.

Scénario n°2

Le parc des socialisations et des cohabitations

L'orientation "convivialité" de ce scénario est également intégrée au projet, tout en restant attentif à conserver aussi la déconnexion comme un marqueur de l'identité du parc. Il doit rester un espace calme tout en répondant au besoin d'animations exprimé. La question de la sécurité doit être un point d'attention fort, aussi bien sur l'enjeu d'inclusivité que par rapport à la proximité de la Loire.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RETENUES :

- **Des activités bruyantes sont concentrées en bord de Loire, loin du quartier :** une vigilance particulière sera assurée pour préserver le voisinage, l'enjeu de déconnexion et la préservation de la biodiversité dans le choix des programmes et de la localisation d'activités potentiellement bruyantes. Cette proposition peut entrer en contradiction avec l'enjeu de déconnexion et de nature sauvage souhaité. Le bon curseur reste à trouver, une fois que le dessin du parc aura avancé.
- **Une multiplication de petits espaces conviviaux et intimistes permettant de passer du temps ensemble, au frais :** cette proposition est retenue pour accueillir des usages collectifs de petite envergure, complémentaires au Parc des chantiers. La poursuite des études devra cependant assurer des espaces inclusifs garantissant une capacité d'accès pour tous et permettant d'être en sécurité (même sans animations spécifiques), tout en proposant un niveau de boisement à la hauteur des enjeux climatiques.

PROPOSITIONS QUI RESTENT À ÉTUDIER :

- **Les équipements festifs et culturels** (guinguettes, etc) **ou sportifs et ludiques** (par exemple cabanes, hamacs, installation dans les arbres, espace à destination des ados, pontons et petit lac). Les programmes d'animations et d'événements. Cette offre existera dans le parc d'une manière ou d'une autre et à un niveau d'intensité qui reste à définir.

Ces propositions nécessitent une réflexion sur les manières et les moyens d'animer le parc, au-delà des équipements et des usages programmés, et de définir la capacité de la collectivité à animer ce parc. Cela sera étudié au moment opportun dans le calendrier du projet.

Scénario n°3

Le parc des transitions humaines

Ce scénario est jugé très intéressant mais ses propositions interrogent notamment sur son implantation dans un parc et sur sa complémentarité avec des formats déjà existants et avec la programmation des quartiers aux environs. Les dimensions apprentissage / pédagogie / participation des habitants dans l'entretien d'une partie du parc sont quant à elles retenues pour étude approfondie, tout comme le lien avec les écoles.

PROPOSITIONS NON RETENUES :

→ **Un campus de recherche et de formation aux transitions** (halles des savoirs artisanaux, campus ESS notamment) : si la proposition est très intéressante, elle ne nécessite pas une implantation dans un parc, dans lequel il est préférable de favoriser la nature et la pleine terre plutôt que des activités qui nécessitent des constructions. Ces propositions pourraient être implantées ailleurs et posent la question de revaloriser les éléments existants du quartier tel que le Solilab, MIN de Rien pour répondre à l'enjeu d'accompagner les transitions.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RETENUES :

- **Un parcours nature** pour apprendre en explorant
- **Des sentiers** pour encourager l'observation en autonomie

PROPOSITIONS QUI RESTENT À ÉTUDIER :

- **L'animation du parc pour promouvoir la transition des pratiques** (événements conviviaux et festifs en lien avec les sciences participatives, les transitions et la logique d'apprendre par le faire, jardin partagé et de bien être, nécessitant signalétique/affichage)



La traduction par d'ICI LA

L'agence D'ICI LA a choisi de donner d'abord la parole à l'assemblée et aux élus, avant même de dessiner le projet.

De cette démarche peu conventionnelle sont nées les premières préconisations formulées par l'assemblée, ainsi que les pistes de mise en œuvre expérimentées dans le parc.

Un parc pensé à l'articulation de différentes échelles

Le parc s'inscrit à l'échelle de l'Estuaire, imaginé comme une promenade reliant le parvis Simone Veil à la Pointe. Plusieurs lieux clés structurent cette traversée :

L'entrée du parc - Les jardins frais et les prairies

Pour renforcer l'effet d'entrée, le parcours débute par le franchissement d'une petite zone humide reconstituée. Cette séquence permet de ressentir, dès les premiers pas, les ambiances et les milieux caractéristiques de la Loire.

Elle donne accès à une large allée bordée de prairies ouvertes et à la profondeur de vue vers le fleuve.

La grande terrasse

Située en léger surplomb, cette large terrasse ouverte évoque un fragment de quai repoussé à l'intérieur du parc pour accueillir la Loire.

Elle est bordée d'une grande pelouse, propice à la détente, et accueillant une précieuse zone humide.

La cale de l'estuaire

Aménagée au pied de la Grue grise, cette cale offre un point de rencontre privilégié avec l'estuaire et ses horizons ouverts.

Les lisières thématiques

De part et d'autre du parc, des lisières arborées invitent à des usages variés : détente, sport, jeux, rencontres intergénérationnelles...

Ainsi, **l'atmosphère des paysages ligériens se dévoile dès l'entrée du parc.** Trois grands moments rythment le parcours :

- une entrée immersive,
- une terrasse comme un quai en retrait qui s'ouvre à l'eau,
- à la pointe de l'île, la cale de l'Estuaire.

Autour de ces points forts, des bosquets et des lisières viennent accueillir les activités du quotidien, dans un équilibre entre nature, usage et découverte.

Les grandes orientations stratégiques

Les grandes orientations citoyennes qui se retrouvent dans le dessin du projet :

- La nature retrouvée comme élément central
- L'apprentissage et la pédagogie sur la nature
- Les usages métropolitains en bord de quai
- Des espaces et des usages collectifs de taille intermédiaire
- La Loire qui rentre dans l'île
- Des lieux équipés et animés (en conservant une intensité limitée), essentiellement en articulation avec les nouveaux espaces bâtis

Ce parc, dont il s'agit à ce jour des premières intentions, devra néanmoins se saisir d'un défi, en proposant un lieu de déconnexion, un lieu de nature qui soit compatible avec les ambitions d'une ville inclusive, non genrée et accessible pour tous.



La grande terrasse de Loire - S'installer devant les plages d'herbe et contempler la Loire qui entre dans le parc
Dessins d'ambiance en cours sur le projet à l'étude

04

Et après ?

Nous remercions tous les citoyens et citoyennes volontaires pour leur engagement, leur participation et la qualité de leurs contributions.

Le travail initié avec les membres de l'assemblée lors de la saison 1 a permis de définir de grandes orientations stratégiques.

Néanmoins, **le travail sur le parc ne s'arrête pas là**, le calendrier du projet se poursuit et il sera nécessaire de continuer à travailler avec les citoyens - dont les membres de l'assemblée volontaires - sur différentes questions, en cohérence avec le calendrier du projet.

- **Un premier atelier**, ouvert aussi à d'autres citoyens, aura lieu à la Perm' en septembre pour travailler sur la question : inclusivité et nature sauvage, comment concilier les deux ?
- **La première session de l'Assemblée** (mars à juillet 2025) a fait figure de prototype et a permis de tester une manière de travailler.
- **Une prochaine session de l'assemblée démarrera à l'automne 2025** pour poursuivre la réflexion sur d'autres orientations stratégiques, en l'occurrence les mobilités. Elle bénéficiera des enseignements de la première session et fera l'objet d'ajustements permettant de faire progresser son fonctionnement et ainsi de toujours mieux contribuer au projet urbain.

Le travail de l'assemblée sera nourri et complété par le travail réalisé au sein de la Perm' et à l'occasion de séances d'aller vers dans l'espace public pour accompagner les différentes phases de conception du projet, y compris celles du parc.

Avec l'ouverture de la Perm' en septembre 2025, le dispositif complet de participation des habitants sera en place et permettra à ceux et celles qui le souhaitent d'y contribuer.

De nouvelles séances de travail seront proposées pour nourrir les différentes phases de conception du projet.





[https://www.iledenantes.com/
concertation.idn@vraimentvraiment.com](https://www.iledenantes.com/concertation.idn@vraimentvraiment.com)

Concepteurs du projet urbain de l'île de Nantes

d'ici là

Atelier Georges | h2o | Le Sens de la Ville | Vraiment Vraiment
Une Autre Ville | Biotec | TPFi | Techni'cité